

dégradé fin février (voir OH n°1044). La gendarmerie de Mouy mène l'enquête.

Bury

Yoga

Le club de yoga a démarré ses activités dans le local d'animation d'Auvillers depuis le début de l'année. Les séances hebdomadaires ont désormais lieu le lundi de 17h à 18h30 et le jeudi de 9h30 à 11h. Les renseignements et inscriptions peuvent être obtenus sur place (tarif 5 euros par séance, première séance gratuite).

Randonnées burysiennes

Le cyclo club burysien organise les randonnées burysiennes en souvenir de Monique Maurice le dimanche 15 juin. Nouveaux parcours fléchés : 30, 50 et 80 km pour la marche. Départ de 8h à 10h. Inscriptions à la salle péricolaire. Participation de 1,5 euro pour les licenciés, 3 euros pour les non-licenciés et gratuit pour les moins de 18 ans.

Rousseloy

Randonnée nocturne

Samedi 9 août, vous avez rendez-vous avec la nature à l'état brut sur un parcours de 7 à 9km. Vous vous enfoncerez dans les bois où vous serez saisi par la beauté de la faune et de la flore environnante. Au détour d'un chemin, vous pourrez observer d'anciennes carrières de pierre, des lavoirs et l'église du XIXème siècle. Départ à 20h de la salle communale.

Saint-Félix

Réouverture du moulin

Pour la saison 2014, le Moulin Brosserie ouvre au public les 1er et 3e dimanche du mois, visites guidées à 15h et 16h30. Groupes (plus de 10 personnes) en semaines sur rendez-vous. Contact : 06 82 20 32 92 ou 09 52 62 79 04. Courriel : lesamisdumoulin@yahoo.fr.

Thury-sous-Clermont

Les animations avec la DGLT

L'association détente gym et loisirs de Thury vous informe de nouvelles animations. Country avec une nouvelle animatrice pour les adultes et enfants tous les lundis de 19h30 à 21h30 et de la salsa cubaine débutante et bachata de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Félix. Rens. 06 22 56 71 35 ou 03 44 53 82 86.

sentant de la droite était vigoureusement applaudie. Un soutien qui chatouillait visiblement les oreilles du maire qui appela immédiatement au calme.

Jean-Luc Malbranc, président du groupe pour la majorité municipale présentait alors la liste des 7 adjoints proposés par les socialistes. Ils seront élus sans difficulté avec 23 voix favorables et 6 bulletins blancs.

Après l'élection des différents

sénateurs de la droite étaient vigoureusement applaudis. Un soutien qui chatouillait visiblement les oreilles du maire qui appela immédiatement au calme.

Le conseil municipal d'Angy s'est réuni une nouvelle fois, quatre jours après l'élection de Marie-Chantal Noury au poste de maire par les conseillers.

Les élus ont mis en place les différentes commissions municipales et fixés les indemnités du maire et des adjoints.

Dans un souci d'économie, Marie-Chantal Noury s'est appliquée une retenue sur ses indemnités de maire, passant de 43 % de l'indice 2015, à 40 %. « Cela permettra de réaliser une économie de 7513 euros par an pour la commune », assure l'élu.

La première magistrate gardait la mauvaise nouvelle pour la fin. « J'ai des nouvelles peu réjouissantes. Nous avons rencontré la trésorerie publique et la situation n'est pas joyeuse. Le budget ne reflète pas la réalité.

Contrairement à ce qui était annoncé il n'y a pas 200 000 euros d'excédent mais 125 000 de déficit. Sans compter les 80 000 euros de dettes à Mouy pour des frais de scolarités impayés depuis 1998

à côté et manifestent leur opposition à Anne-Claire Delafontaine, au centre.

Le recours de l'UMP :

Jean-Pierre Fouquier l'a annoncé en début de conseil : son groupe a déposé un recours après l'élection. Interrogé après le conseil, l'élu n'a pas souhaité dévoiler ses arguments. Pourtant, selon nos informations, l'élu déplorerait « l'attitude de certains socialistes pendant la campagne. » Sur Internet, les rumeurs vont bon train. Une certaine « Mouysardeuse » qui souhaite garder l'anonymat évoque sur son site un certain nombre « d'irrégularités » qui auraient été commises par la liste du candidat socialiste durant la campagne. Ces accusations anonymes n'ont pu être vérifiées. Cependant un ancien candidat de droite persiste : « Nous avons présenté des choses solides, vous verrez, nous avons des arguments. » On attend.

Antoine MARIAUX

Les adjoints :
1. Jean-Marc Bourgeois
2. Christine Mascré
3. Jean-Luc Malbranc
4. Corinne Ferrer
5. Salim Lteif
6. Layla Affdal-Putfin
7. Martine Fortane

ANGY

Les finances de la commune seraient dans le rouge



Marie-Chantal Noury annonce que le budget annoncé ne correspond pas à la réalité.

« Vous avez eu le temps de préparer votre intervention, la présentation du DOB n'était donc pas quelque chose d'inattendu pour vous. »

A. M.

budget. » Les conseillers d'opposition manifestent leur surprise et demandent à voir les documents. « Vous les verrez dans trois